**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
**Band:** 19 (1881)
**Heft:** 6

**Artikel:** Un vieux document : sur l'origine de la place de Montbenon
**Autor:** [s.n.]
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-186315

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 02.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

Dix-neuvième année. N° 6 Samedi 5 Février 1881

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

**Paraissant tous les samedis.**

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**
Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.
Pour l'étranger : 6 fr. 60.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois.* — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

### Un vieux document

*sur l'origine de la place de Montbenon.*

M. Ernest Chavannes, auteur de nombreux travaux dans le domaine de notre histoire nationale, vient de publier sous le titre : *Extraits des manuaux du Conseil de Lausanne (1383 à 1511)*, un volume fort intéressant, fruit de laborieuses recherches dans les innombrables registres et documents anciens qui déposent aux archives de la ville. Nous en détachons les notes qu'on va lire, tirées d'un acte relatif à l'origine de la promenade de Montbenon. Les vives discussions publiques qui ont eu lieu à l'occasion du choix de cette promenade comme emplacement du palais de justice fédéral ne peuvent manquer de leur donner quelque à-propos.

Au mois de mai 1345, la commune fit un échange avec Guillaume de Compeys, chevalier et sénéchal de Lausanne. Celui-ci livre à la commune ses vignes à Montbenon pour y faire une place. En échange, la commune livre à G. de Compeys trois pièces de terre en dessous de la ville, près du chemin qui descend à la tour d'Ouchy. — On voit en outre que la place de Montbenon s'étendait alors depuis le petit chemin qui descend à Mornex, à l'est, jusqu'au chemin de Villars, à l'ouest. Dans le cours des siècles, elle fut successivement agrandie. Sous les évêques et jusqu'à nos jours, elle a servi pour les *monstres d'armes* ou revues de troupes et pour les fêtes publiques. Aussi voyons-nous qu'en 1533, les Lausannois se plaignent que l'évêque ait fait transporter le gibet près de Montbenon, et demandent qu'il soit établi en Sévelyn où il était auparavant.

Il paraît qu'il y avait une carrière de molasse aux côtes de Montbenon, mais qu'on ne pouvait l'exploiter sans la permission du Conseil. Néanmoins le chapitre et l'évêque continuèrent à en tirer des pierres, malgré la prohibition du Conseil. En 1532 les citoyens de Lausanne demandèrent que l'évêque « ne dheust plus faire tirer de pierre dessoub la place de Montbenon quest ung lieu commun, la ou feu monseigneur de Lausanne, son oncle et prédecesseur lavait faict tirer pour commencer le portail de l'esglise de nostre dame, lequel monseigneur de Lausanne moderne continuait d'achever... »

Mais les villes de Berne et de Soleure jugèrent que l'évêque pouvait faire tirer les dites pierres jusqu'à ce que ceux de Lausanne eussent produit de meilleurs titres.

Il eût été bien désirable que les deux derniers évêques de Lausanne eussent tiré leurs pierres d'une autre carrière, car il suffit de jeter un coup d'œil sur notre cathédrale pour se convaincre qu'elles étaient de bien mauvaise qualité.

Ces carrières de Montbenon étaient un danger permanent pour la place et la route qui risquaient de s'ébouler. Cependant la permission d'extraire des pierres aux côtes de Montbenon continua d'être accordée par le Conseil, malgré les éboulements qui se produisaient. En mars 1517, Nob. Louis de Seygnoux planta dans ces côtes des saules et des peupliers pour retenir les terres qui mettaient en danger le moulin qu'il possédait sur le ruisseau du Flon.

### Un banquet de voleurs.

Si jamais vous vous trouvez à Londres dans la première semaine de décembre, écrivait dernièrement un correspondant du *Voltaire*, je vous recommande de ne pas manquer d'assister, du haut de la plate-forme, bien entendu, au souper offert chaque année à MM. les faussaires, filous, pick-pockets, cambrioleurs, robillonneurs, coqueurs, noneurs, papillonneurs, fourgots, truands et romanichels de la bonne ville de Londres. C'est un spectacle des plus curieux.

Quel tableau pour un peintre réaliste que ces trois cents misérables déguenillés, dévorant le roastbeef de la *Christian Mission*, société philanthropique qui a pris à tâche de guérir les brebis galeuses de la capitale !

Instinctivement, ils se groupent par ordre de *mérite*. D'un coup d'œil, il est facile de reconnaître que les voleurs ont leur aristocratie. De même que les assassins vulgaires ont pour les empoisonneurs le plus profond respect (l'empoisonnement, c'est l'assassinat artistique) — de même les faussaires sont un objet d'admiration pour les prosaïques pick-pockets. Ceux qui « travaillent en grand » occupent la table d'honneur et daignent à peine adresser la parole aux filous de bas étage qui déshonorent le métier !

Il va sans dire que les organisateurs du banquet avaient obtenu de Scotland Yard éclipse totale de détectives et de policemen.

Aussi nos hôtes ont-ils bu à la santé de cette police fraternelle qui lors de la *grève des policemen*, en 1873, eut toutes les peines du monde à empêcher les voleurs de fournir des subsides aux grévistes !

Non loin des *voleurs actuels* se trouvent les *malfaiteurs convertis* par la *mission*. Ces derniers ont un air respectable, des vêtements propres, des cheveux bien peignés qui contrastent scrupuleusement avec l'apparence criminelle et ébouriffée de ceux à qui on les donne en exemple.

Après le souper, « ces messieurs » passent à la chapelle et chantent en chœur avec pas mal de couacs à la clé l'hymne *Rescue the perishing (Secourez ceux qui vont périr)*. Puis, l'honorable secrétaire de la *Christian Mission*, M. Whateley, donne lecture de son rapport. « Depuis trois ans, dit-il, sur un